

## Le patrimoine bâti en Algérie : un document de pierre oublié

*Built Heritage in Algeria : a Forgotten Stone Document*

تراث المباني في الجزائر : الحجارة كوثيقة منسية



**Fadia Hannachi**

Université Côte d'Azur. France  
Université Badji Mokhtar. Annaba.  
Algérie

Titulaire d'un Doctorat en sciences de l'information et de la communication. Université Côte d'Azur et Université Badji Mokhtar, Annaba, Algérie.

Chercheuse dans l'Unité de recherche émergente TransitionS Université Côte d'Azur.

Ses recherches et publications portent sur les thématiques suivantes : la communication publique et territoriale, la valorisation du patrimoine bâti, les médiations culturelles et numériques du patrimoine.

[Fadia.hannachi85@gmail.com](mailto:Fadia.hannachi85@gmail.com)



**Vincent Meyer**

Université Côte d'Azur. France

Sociologue, Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'Université Côte d'Azur et chercheur dans l'Unité de recherche émergente TransitionS, rattaché à l'Institut méditerranéen du risque, de l'environnement et du développement durable (IMREDD). Plusieurs de ses travaux concernent le développement territorial et les innovations sociales de part et d'autre de la Méditerranée et, en particulier, avec le Maghreb (<http://loth.hypotheses.org>)

[vincent.meyer@univ-cotedazur.fr](mailto:vincent.meyer@univ-cotedazur.fr)

**Résumé :** Cet article propose de voir et de penser des sites et monuments – un patrimoine bâti – de par leur conservation et valorisation comme un document de pierre. En ce sens, Batna en Algérie et ses richesses patrimoniales culturelles se révèlent être un cadre de réflexion d'autant plus stimulant que ces documents sont largement méconnus voire oubliés par la population locale. Alors que pour d'aucuns, ce patrimoine peut être la solution à une économie en perte de vitesse, et un renouveau d'une image troublée par une instabilité politique et sécuritaire. Un constat s'impose donc, même à l'ère du numérique, malgré ce riche patrimoine bâti souffre de manque de mise en valeur et d'une politique de conservation peu efficace face aux enjeux locaux.

Aussi s'agira-t-il, dans un premier temps, d'analyser la politique de valorisation et de conservation adoptée par l'Algérie y compris via la documentation numérique. Dans un second temps nous explorons la valorisation et la conservation de certains sites et monuments de Batna en la mettant en perspective avec cette thématique de l'oubli à l'heure où dans de nombreux pays monuments et statues du passé sont « vandalisés ». Enfin, nous ouvrirons la réflexion sur ce que peut être en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle un esprit des lieux via ses pierres.

**Mots-clés :** Patrimoine, Valorisation, Conservation, Communication publique et territoriale, Numérique, Mémoire et oubli, Batna. Algérie

**Abstract :** This article proposes to investigate about sites and monuments - a built heritage - through their conservation and enhancement as a stone document. In this sense, Batna in Algeria with its rich cultural heritage is proving to be a framework for reflection that is all the more stimulating as these documents are largely unknown or even forgotten by the local population. While for some, this heritage may be the solution to a declining economy, and a renewal of an image troubled by political and security instability. It is therefore evident, even in the digital age, that this rich built heritage suffers from a lack of development and an ineffective conservation policy in the face of local challenges. Therefore, it will initially be a question of analyzing the valuation and conservation policy adopted by Algeria, including through digital documentation. Secondly, we explore the enhancement and conservation of certain sites and monuments in Batna by putting it into perspective with this theme of oblivion at a time when, in many countries, monuments and statues from the past are “vandalized”. Finally, we hope to start a reflection on what a local spirit can be at the start of the 21st century.

**Keywords** : Heritage, Promotion, Conservation, Public and territorial communication, Digital, Oblivion, Batna, Algeria.

**مستخلص** : يقترح هذا المقال النظر والتفكير في المواقع والمعالم الأثرية أي تراث المباني، من خلال الحفاظ عليها وتحسينها كوثيقة حجرية. بهذا المعنى، تثبت مدينة باتنة في الجزائر وتراثها الثقافي الغني أنها إطار للتفكير لأن هذه الوثائق غير معروفة إلى حد كبير عند السكان المحليين. بينما بالنسبة للبعض، يمكن أن يكون هذا التراث هو الحل للاقتصاد المتدهور، وإحياء الصورة المضطربة بسبب عدم الاستقرار السياسي والأمني. لذلك من الواضح أنه حتى في العصر الرقمي، وعلى الرغم من هذا التراث المبني الغني، فإنه يعاني من نقص في ترميمه وفي الحفاظ عليه في مواجهة التحديات المحلية.

لذلك، سنقوم أولاً بتحليل سياسة الترميم والحفظ التي اعتمدها الجزائر، بما في ذلك من خلال التوثيق الرقمي. ثانياً، سنحاول استكشاف طرق ترميم وحفظ بعض المواقع والمعالم الأثرية في باتنة من خلال وضعها في إطار موضوع النسيان، هذا في الوقت الذي تشهد فيه عديد البلدان انتهاكات لمواقعها ومعالمها الأثرية. أخيراً نقترح التفكير في مستقبل روح المكان عبر الحجارة في بداية القرن 21.

**الكلمات المفتاحية** : التراث، الترميم، الحفظ، الاتصال العام والترابي، الرقمي، الذاكرة والحفظ، باتنة، الجزائر.

## Introduction

« Si l'on devait vivre éternellement, tout deviendrait monotone. C'est l'idée de la mort qui nous talonne. C'est la hantise et le désir de l'homme de laisser une trace indélébile de son éphémère passage sur cette terre qui donnent naissance à l'art » (Brassai)<sup>1</sup>.

Cette citation du célèbre photographe Gyula Halász (1899- 1984) résume l'intention de cet article *i.e.* le document de pierre qu'est le patrimoine bâti entre trace indélébile, éternité et oubli : quelle information et communication ? Elle fait écho aussi à cette belle phrase de Victor Hugo (*Notre-Dame de Paris*, 1831, livre 5<sup>e</sup>, chap II) pour introduire, entre autres, son célèbre « ceci tuera cela » pour l'imprimerie : « Il faut relire le passé sur ces pages de marbre. Il faut admirer et refeuilleter sans cesse le livre écrit par l'architecture ». Le patrimoine architectural est bien une trace de/dans l'histoire, le document de pierre des réalisations humaines qui en tant que tel est « inséparable de l'histoire dont il est le témoin » (Charte de Venise, art. 7, 1964). Véritablement, « le patrimoine culturel est, dans son sens le plus large, à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de

<sup>1</sup> <https://www.citations-francaises.fr/brassai-sens-vie>. Consulté le 10/08/2020.

ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. Il comprend non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel [...] Ces ressources constituent des "richesses fragiles" et nécessitent comme telles des politiques et des modèles de développement qui préservent et respectent la diversité et le caractère unique du patrimoine culturel, car une fois perdues, elles ne sont pas renouvelables»<sup>2</sup>. Le patrimoine participe ainsi de l'identité d'une société et, « dans notre vie culturelle, peu de mots ont autant de pouvoirs d'évocation que celui de "patrimoine". Il semble accompagner la multiplication des anniversaires et des commémorations caractéristiques de notre nouvelle modernité. L'accumulation des traces et des restes mis au jour, conservés et appropriés selon différentes pratiques, y paraît répondre au flot de la production contemporaine d'artefacts » (Poulot, 2006 : §1)<sup>3</sup>.

Le patrimoine est donc aussi un lieu de partage et d'échange « qui contribue à rapprocher ceux qui l'ont reçu en partage [et] favorise le renforcement et l'expression d'une identité vivante. De ce fait, il est nécessaire de garantir la promotion, la sauvegarde et la diffusion la plus large possible de la richesse et de la diversité du patrimoine maghrébin en général et algérien en particulier » (Saadoun, 2015 : §5)<sup>4</sup>.

C'est notamment l'un des objectifs d'une communication publique et territoriale qui progressivement s'affirme au Maghreb depuis les quinze dernières années<sup>5</sup>. Le chantier reste toutefois important dans ce domaine surtout à un moment où se multiplient les controverses sur ce qu'il faut préserver ou restituer d'une histoire nationale comme internationale (des objets aux bâtiments en passant par les statues). Sans doute qu'une des raisons qui pousse les individus comme les institutions à une conservation et une restauration de ces patrimoines réside, en

---

<sup>2</sup> <https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Dimension%20Patrimoine.pdf>. Consulté le 10/08/2020.

<sup>3</sup> Poulot. D., 1992, « Le patrimoine universel : un modèle culturel français », in : « Pour une histoire culturelle du contemporain ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39 (1), pp. 29-55, [consulté le 28 juin 2020]. Disponible sur: <https://doi.org/10.3406/rhmc.1992.1619>.

<sup>4</sup> Saadoun., M. 2015. « Le patrimoine culturel numérisé au regard du droit », [*En ligne*], 28 septembre 2015, consulté le 02 août 2020 et disponible sur. <https://patmagh.hypotheses.org/155>.

<sup>5</sup> Cf. les travaux depuis 2006 du programme puis du collectif Langages, objets, territoires et hospitalités.

partie, dans le fait que « notre pensée dépend des choses matérielles sur lesquelles elle porte. Les significations supposent ces choses matérielles vers lesquelles notre esprit est dirigé [...] Conserver les œuvres d'art, le patrimoine en général est ainsi une des conditions de notre pensée et même de notre rationalité, parce que sans les choses matérielles mêmes ce qu'elles veulent dire et ce qu'elles valent nous échappent » (Pouivet, 2018 : §39). Par son histoire, l'Algérie a vu naître comme s'affronter plusieurs civilisations qui lui ont apporté une richesse culturelle et des patrimoines de renommée mondiale. Reste que le patrimoine algérien se trouve dans un état de conservation et de valorisation inquiétant qui nécessite des actions en urgence.

Dans cet article, nous allons analyser à la suite d'une recherche doctorale (2015-2020) le cas d'une wilaya de l'Est de l'Algérie : Batna. Par une exploration des sites et monuments, une qualification de leur conservation et de leur valorisation nous posons une double question qui ordonnera notre propos, celle de savoir : *comment ces documents de pierre sont conservés et valorisés à Batna ? Pourquoi et pour quoi certains sont-ils oubliés ?*

## **1. Valorisation et conservation d'un document de pierre : le patrimoine bâti en Algérie**

« Les politiques culturelles sont aussi diverses que les cultures elles-mêmes ; il appartient à chaque État membre de déterminer et d'appliquer la sienne, compte tenu de sa conception de la culture, de son système socio-économique, de son idéologie politique et de son développement technologique » (Baghli, 1978 : 5)<sup>6</sup>. Ceci s'applique spécifiquement à l'Algérie qui, depuis l'indépendance du pays, « a cherché à créer sa propre histoire et à reconstruire son identité longtemps déstabilisée par des périodes de colonisation. Cette identité culturelle algérienne a été souvent sujette de décision politique cherchant une configuration selon une idéologie. Cela aura eu des effets sur les politiques publiques ainsi que sur le comportement culturel de la population algérienne. Dès lors, les politiques publiques ainsi que l'action culturelle souffriront en permanence de ces tensions idéologiques, du flou politique, du mépris affiché à son égard ; elle sera tiraillée entre

---

<sup>6</sup> Baghli., S-A.1978. « Aspects de la politique culturelle de l'Algérie », [consulté le 28 juin 2020]. Disponible sur : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000029007\\_fre/PDF/029007freo.pdf\\_multi](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000029007_fre/PDF/029007freo.pdf_multi).

l'indifférence ou la tentative d'instrumentalisation » (Hadjej, 2005 : §7)<sup>7</sup>. Le patrimoine bâti en tant que porteur de dimensions élémentaires – social, identitaire, économique, culturel et environnemental – souffrira aussi de cette guerre idéologique et politique, car souvent il n'intègre pas spontanément les politiques culturelles ou celles du développement territorial.

Cette intégration dans les politiques publiques et économiques nationales était pour le moins compliquée. Yacine Ouagueni (2012 : 1)<sup>8</sup> en donne une explication : « La consécration du patrimoine bâti historique parmi les préoccupations de l'Algérie d'aujourd'hui n'est pas le fruit du hasard. Pour autant, on ne peut dire qu'il s'agit de l'initiative illuminée et sensible des gouvernants, mais d'un fait naturel, certes attendu, qu'il est plus juste d'attribuer à l'effet inéluctable du temps sur le déroulement des étapes historiques depuis l'indépendance à nos jours ». Pour cet auteur encore (2012 :1), « il a fallu une génération pour que tout naturellement le "mur de Berlin" mental, ce "mur de la honte" que l'Algérie a érigé dès l'indépendance dans le rapport avec son propre héritage historique, s'effondre en donnant simultanément et dans le désordre la légitimité de conscience à tous les acteurs impliqués dans la question du patrimoine. Le patrimoine devient donc aujourd'hui un allié sûr d'un développement authentique ». Ainsi malgré une richesse patrimoniale d'une valeur universelle en Algérie « cette dernière reste malheureusement très mal exploitée, pire encore, il est en train de dépérir à une vitesse incontrôlable. La prise en charge de ce patrimoine nécessiterait en plus d'un cadre juridique en adéquation avec la réalité du terrain, une expertise appropriée et des moyens techniques et financiers conséquents » (Dekoumi, Bouznada, 2009 :1). À des degrés divers, il en est de même dans les autres pays du Maghreb (Ait Heda, Meyer, 2016).

Au lendemain de l'indépendance, « l'Algérie devait se reconstruire et répondre aux nécessités d'une conjoncture particulière marquée par le souci de protéger et de sauvegarder les biens culturels contre toutes les atteintes, notamment, le pillage et la destruction volontaire. Il fallait opérer bien évidemment la rupture avec le système colonial et mettre

---

<sup>7</sup> Hadjadj., S. 2005. « Les impasses de l'action culturelle en Algérie ». *La pensée de midi*, 16(3), pp 59-64. [consulté le 28 juin 2020]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-la-pensee-de-midi-2005-3-page-59.htm>.

<sup>8</sup> Ouagueni., Y « La politique de sauvegarde et ses outils », [consulté le 28 juillet 2020]. Disponible sur : <http://www.planum.net/download/algeri-ouagueni-pdf>. Consulté le 07/08/2020.

graduellement en place de nouvelles règles de gestion du pays conformes aux options de la révolution Algérienne ; la loi du 31 Décembre 1962 est intervenue pour reconduire toutes les lois françaises d'abord jusqu'au 5/07/1973, puis prorogées jusqu'au 5/7/1975 date de l'algérianisation des textes législatifs » (Zedem, 2014 : 1)<sup>9</sup>. Précisons que la politique patrimoniale en Algérie est principalement de nature juridique. Les autorités algériennes ont lancé plusieurs opérations d'inventaires et de conservation à travers le territoire national, à l'exemple de la casbah d'Alger, le palais du Bey de Constantine... Ces opérations engagées par l'État concernent le patrimoine bâti notamment les monuments historiques. Le pays est donc passé par plusieurs lois, et sa politique patrimoniale sera marquée par « l'élaboration d'une stratégie et d'une méthode d'approche fondées prioritairement sur l'application de la loi n° 98-04<sup>10</sup> portant protection du patrimoine culturel. Une stratégie qui appelle une reformulation et une redéfinition du paysage patrimonial national adaptées aux nouvelles exigences culturelles nationales et aux mutations politiques et socio-économiques produites aux échelles nationale et internationale » (Betrouni, 2014 : 15). Les promoteurs du patrimoine bâti se retrouvent ainsi avec des textes d'application qui datent de 2005 à 2007 et « *ces textes sont perfectibles, après avoir exercé pendant 20 ans, on s'est rendu compte des limites sur tous les plans, car le contexte a changé. Par exemple, au lieu de refaire une charpente en entier, on a recours à une sorte de sparadrap pour la rafistoler* »<sup>11</sup>, déclare l'architecte Farès Khima<sup>12</sup> spécialiste des monuments historiques formé à l'École de Chaillot à Paris.

Dans ce contexte, c'est la procédure de classement qui est la plus utilisée pour la protection et la valorisation du patrimoine. Défini par l'article 22 de la loi 98-04. « C'est une mesure de protection définitive qui une fois appliquée à un immeuble (site ou monument) entraîne un

---

<sup>9</sup> Zedem., R. 2014. « Contribution pour une mise en œuvre des plants permanents de sauvegarde des ensembles urbains ou ruraux d'intérêt historique ou architectural », [consulté le 28 juillet 2020]. Disponible sur : <http://openarchive.icomos.org/1401/8/zadem%20rachida.pdf>

<sup>10</sup> <https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr/textes-juridiques-patrimoine-culturel/loi-et-textes-d-application>. Consulté le 15/01/2020.

<sup>11</sup> <https://www.elwatan.com/edition/culture/des-programmes-de-restauration-qui-nexistent-pas-18-02-2020>. Consulté le 12/08/2020.

<sup>12</sup> Ses recherches et travaux portent sur plusieurs monuments classés des deux côtés de la Méditerranéen.

nombre de prescriptions et de servitudes dont la finalité est sa protection du monument contre toute dégradation volontaire ou involontaire » (Zeioua, 2014 : 5)<sup>13</sup>. Au niveau international, l'Algérie « a ratifié la convention de l'UNESCO en 1973. Elle participe au programme *Euromed Heritage*, initié en 1998, lié à la mise en valeur et à la protection du patrimoine bâti, partagé par les différents pays méditerranéens. Elle a proclamé et adopté la déclaration d'Alger sur la diversité culturelle et la sauvegarde des identités et des patrimoines des peuples en 2004. Elle participe également au projet *Archimède*, depuis 2005, portant sur la conservation et la rénovation des quartiers anciens, associant sept autres villes méditerranéennes. Par ailleurs, le mouvement associatif célèbre le mois mondial du patrimoine<sup>14</sup>, chaque année, depuis 1999. Durant ce mois, il contribue vivement aux actions valorisant le patrimoine » (Mazouz, 2015 :153)

Concernant le patrimoine classé dit patrimoine mondial de l'humanité, citons le programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie mis en place avec l'Union européenne en vertu d'une convention de financement signé fin 2012 d'un coût total de 24 M€. Son objectif était d'accompagner la prise en compte du patrimoine culturel dans le développement économique et humain de l'Algérie à travers la stratégie sectorielle et nationale en contribuant de manière significative aux actions prioritaires de son identification et de sa connaissance (inventaire), de sa protection (outils de protection) et de sa mise en valeur (outils de gestion et projets pilotes) par soutien en méthodologiques, en équipements et en formations, au niveau central et local dans une logique intersectorielle suivant les orientations stratégiques du ministre de la Culture et de l'État (ministère de la Culture, 2013 : §2). La stratégie la plus caractéristique de cet ensemble est sans doute le Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA) prévu pour des zones situées en milieu urbain ou rural.

Certes, l'Algérie a réalisé des actions dans l'inventaire et la préservation du patrimoine, mais « elle reste en retard par rapport à

---

<sup>13</sup> Il existe aussi l'inscription sur l'inventaire supplémentaire avec un classement pour une période de dix années uniquement.

<sup>14</sup> Les différentes wilayas donnent à cette occasion plusieurs rendez-vous culturels. Le coup d'envoi des festivités est donné chaque année le 18 avril et ce jusqu'au 18 mai. Cette manifestation est organisée par la direction de la culture de la wilaya. Plusieurs activités sont prévues notamment des expositions diverses sur le patrimoine.

d'autres pays, parce que les efforts sont surtout des efforts individuels, à une époque où il faut créer des institutions officielles et populaires. Il faut donc prendre cette affaire du patrimoine objectivement et sérieusement afin d'utiliser le patrimoine correctement et à un haut niveau au service de la nation et de ses enjeux. Le patrimoine culturel forme la conscience de toute nation, renforce la mémoire du peuple et incarne tout ce qui touche à l'identité nationale, surtout si l'héritage est un être vivant dans l'âme et l'esprit des gens et lui fournit les capacités et les énergies créatives qui contribuent à la construction et au développement » (Benamar, 2019 : 147).

Cependant, « la propriété privée constitue un élément de blocage à l'action de l'État qui dépense des fonds importants pour pallier l'urgence sans vraiment s'engager dans des programmes de mise en valeur de ces biens. Cette situation est due, de notre point de vue, à l'absence de mécanismes d'intéressement financiers en direction des propriétaires les mettant d'une part dans l'obligation de réaliser les travaux et d'autre part de contribuer à un plan d'action mis en place pour la mise en valeur de ces biens (réutilisation – nouvelles fonctions...) » (Zadem, 2012 :1). Lors d'une conférence ayant pour thème « évolution de la méthode d'approche de la restauration/préservation du patrimoine » au musée du Bardo, l'architecte Farès Khima pense qu'« aujourd'hui, on est dans la capacité de connaître nos besoins, notre potentiel pour se développer et ouvrir la recherche afin de ne plus être dépendant des sources et des travaux faits aux préalables. Malheureusement, on est extrêmement dépendant. D'ailleurs, il y a plus de ressources documentaires algériennes dans les bibliothèques et dans les bases de données étrangères qu'en Algérie » (Khima, 2020 : §3)<sup>15</sup>. En ce sens, et dans une quête de valorisation des patrimoines, les technologies numériques sont de plus en plus utilisées pour la sauvegarde ainsi que dans la reconstitution des sites et monuments. Grâce à elles, nous découvrons des entités de notre patrimoine qui avaient disparu ou invisibles et restituées dans un contexte historique. Elles nous permettent de « restaurer la visibilité des sites en les rendant perceptibles aux sens, mais également intelligibles à la

---

<sup>15</sup> <https://www.elwatan.com/edition/culture/des-programmes-de-restauration-qui-nexistent-pas-18-02-2020>. Consulté le 02/08/2020. En outre, citons : le Réseau algérien de la documentation agricole, le Réseau régional interbibliothèques universitaires et le projet Système d'information scientifique et technique (SIST) créé pour les besoins d'un réseau d'experts, de scientifiques et d'équipes de recherche.

compréhension » (Cayla, Hoblea, Biot, Delamette, Guyomard, 2012 : §42)<sup>16</sup>.

Pour le patrimoine matériel, une équipe de recherche pluridisciplinaire relevant du laboratoire d'architecture méditerranéenne de l'université Ferhat-Abbas Sétif 1. Elle a mis en place un procédé de numérisation au scanner laser. Un procédé déjà utilisé en 2017 pour la fontaine d'Aïn Fouara, à Sétif dans une opération de numérisation permettant un traitement de données avec une expertise des altérations structurelles et esthétiques de la statue de cette fontaine, mais aussi une numérisation de l'amphithéâtre de Djemila, du mausolée de Sidi El-Khier, du tombeau de Scipion et d'Aïn Fouara, du minaret de la mosquée Agadir dans la wilaya de Tlemcen...<sup>17</sup>. Ajoutons que pour Bernadette Saou-Dufrêne (2016 : § 6)<sup>18</sup> : « si l'on regarde par exemple la carte des sites historiques classés au patrimoine mondial de l'Unesco, on trouve une profusion de points en Europe, mais des points très disséminés au Maghreb. Or, cela ne reflète pas la réalité des richesses patrimoniales. C'est plutôt le fruit d'une disparité en matière de documentation et de communication. Si, à ce niveau aussi, on laisse s'établir une fracture numérique, elle ne peut qu'aggraver les inégalités. La numérisation du patrimoine est un enjeu stratégique à l'échelle des nations, mais aussi dans une optique de géopolitique culturelle ».

Il est important de relever un point important dans la question de la numérisation du patrimoine, celle « des droits d'auteur et des droits voisins » (Saadoun, 2015 : §18).<sup>19</sup> L'Algérie est liée par la Convention de Berne sur la propriété intellectuelle et artistique depuis 1998 ; celle-ci établit les fondements de la protection internationale des œuvres et élargit

---

<sup>16</sup> Cayla, N. Hoblea, F. Biot, F. Delamette, M. Guyomard, .2012. « De l'invisibilité des géomorphosites à la révélation géopatrimoniale ». *Géocarrefour*, 87, pp 3-4 [consulté le 28 juin 2020]. Disponible sur : DOI : 10.4000/geocarrefour.8817.

<sup>17</sup> <https://www.liberte-algerie.com/est/la-numerisation-preventive-pour-protoger-les-biens-culturels-296479>. Consulté le 02/08/2020.

<sup>18</sup> <https://www.liberte-algerie.com/est/la-numerisation-preventive-pour-protoger-les-biens-culturels-296479>. Consulté le 02/08/2020 et <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/le-numerique-pour-valoriser-le-patrimoine-03-11-2016>. Consulté le 01/08/2020.

<sup>19</sup> Saadoun., M. 2015. « Le patrimoine culturel numérisé au regard du droit », *[En ligne]*, 28 septembre 2015, [consulté le 02 août 2020]. Disponible sur. <https://patmagh.hypotheses.org/155>.

la protection du patrimoine algérien à tous les pays signataires mais encadre aussi au regard des droits d'auteur toute numérisation de patrimoine dont les droits sont détenus par des étrangers. Au niveau national, c'est la loi relative au droit d'auteur et des droits voisins de 2003 (ordonnance n°03-05 du 19 juillet 2003), qui a repris les principes du droit international privé. La bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) « a initié la mise en valeur de son patrimoine par le biais de la numérisation des fonds disponibles il y a quelques années déjà. L'ensemble des institutions culturelles du pays – bibliothèques, musées, universités – sera amené à mettre mieux en valeur ses propres contenus. Toutefois, aujourd'hui, les initiatives sont très fragmentées sans parler du rythme très différent adopté par les pays du Maghreb » (Saadoun, 2015 : §18).

Quoi qu'il en soit, malgré une politique de numérisation encore insuffisante au regard de la l'importance du patrimoine présent, les acteurs patrimoniaux essayent malgré le peu de moyens d'entretenir et sauvegarder, y compris numériquement, cette richesse patrimoniale. Le problème du numérique en Algérie n'est ni au niveau des moyens humains ou financier mais plutôt au niveau des instances politiques qui n'accordent que peu de moyen à la cause patrimoniale.

## **2. Batna : un document de pierre riche et varié, mais oublié**

Batna, ville de l'Est algérien, est à une distance de 439 kilomètres de la capitale Alger, au milieu des montagnes des Aurès. Ce territoire d'histoire constitue une unité géographique riche en patrimoine qui est un atout touristique national. Toutefois, la situation du tourisme culturel et de la valorisation du patrimoine bâti reste en deçà par rapport aux potentialités présentes. Cette situation a conduit à une détérioration des sites archéologiques comme du tissu économique.

La sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti de Batna se fait selon la procédure du classement et de l'inventaire supplémentaire. Aussi, les sites classés de Batna sont régis par un PPMVSA<sup>20</sup> (*cf. supra*), ce dispositif juridique et technique détermine toutes les actions de conservation et de gestion des biens. D'après les informations fournies par la direction de la Culture de Batna (2019), le projet de Timgad est gelé, celui de Medghacen et Lambaesis est en cours depuis 2010, il s'est arrêté à la première phase pour des problèmes de délimitation. Pour les projets d'études de Zana et Tobna, une étude a été faite, mais annulée

---

<sup>20</sup> Plan de protection et de mise en valeur du site archéologiques.

pour des raisons financières. Précisons que l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels est l'organisme de gestion des sites protégés et classés. Dans le cas de notre terrain d'étude, il gère les sites suivants : Timgad, Medghacen, Zana, Tobna et les territoires et monuments de l'antique Lambaesis sur les 19 classés au niveau de Batna. Il réalise toutes les missions de service public de protection, d'entretien, d'inventaire, et il est aussi le seul ayant droit d'exploitation y compris pour l'animation culturelle au sein des biens culturels protégés. L'OGEBEC travaille en collaboration avec la direction de culture de la wilaya de Batna sur le programme de protection et de gestion des sites. Avant de progresser dans notre analyse d'un patrimoine oublié, nous présenterons trois de ces documents de pierre, lieux patrimoniaux classés conformément à l'article 62 de l'ordonnance n° 67-281 du 20/12/1967.

### **Le mausolée des Rois numides dit le Medracen**

Il a été classé parmi les sites et monuments historiques Ce site en bord de route est fermé au public pour une restauration débutée en 2010 et qui devait entrer dans sa phase finale en décembre 2018, mais « pour des raisons non avouées, le ministère de la Culture a abandonné ne serait-ce qu'une partie de ce programme, à savoir le plan de protection et de mise en valeur du site archéologique »<sup>21</sup>. Ce site est dans un état de dégradation avancé notamment le mausolée avec une signalétique réduite à deux plaques : l'une avec le nom du site, la seconde consacrée à une courte présentation historique (en arabe, français). Ajoutons qu'il n'est fait aucune mention d'un classement au patrimoine national ou d'une inscription sur la liste indicative de l'UNESCO depuis sa soumission en 2002 ; il reste une présentation sur le site du Centre national de la recherche en archéologie (CNRA)<sup>22</sup> et une diffusion Facebook *via* l'emblème du site pour l'association des Amis de Medghacen.

### **Territoires et monuments de l'antique Lambaesis**

Surnommé par « Ibn Haouekal "la Maison des Rois" au regard de la beauté de la ville et de la nature qui l'entoure » (direction du Tourisme Batna, 2017 : 27). Elle a été à la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>21</sup> <https://www.elwatan.com/edition/culture/la-decision-deroutante-du-departement-de-mihoubi-14-02-2019> Consulté le 07/08/2020.

<sup>22</sup> <http://cnra.dz/atlas/mausolee-des-rois-numides-dit-le-medracen/> Consulté le 07/05/2020.

sous Septime Sévère, [...] la capitale de la Numidie »<sup>23</sup>. Malgré son importance historique et esthétique, ce site est dans un état de conservation préoccupant. Il rejoint la liste des sites peu sécurisés qui se trouvent traversés par une route et entourés d'habitations. Absence de communication (ni signalétique ni plaque présentative) comme de valorisation numérique à la hauteur de l'importance du site qui était autrefois le centre de la civilisation numidienne.

### **Territoires et monuments de l'antique Thamugadi (Timagd)**

C'est LE site qui fait l'identité célèbre de Batna inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1982. Pour accéder à l'antique Timgad, le visiteur emprunte une allée certes récemment aménagée sans tenir compte du paysage du site. Sur le portail d'entrée, il existe un panneau « bricolé » indiquant le nom du site, l'existence du site et d'un musée ainsi que les horaires d'ouverture. Notons l'absence des panneaux indicateurs et historiques décrivant le site de Timgad et sa labellisation UNESCO. Pas de circuit, ni de signalétique n'est proposé au visiteur, une absence de valorisation numérique ne vient pas combler le manque de brochures ainsi qu'un plan du site ou auto-guide, seul un guide livre (créé par les éditions Collection Musées à Ciel Ouvert) est en vente au musée.

Pour résumer, aucun site ne bénéficie de site Internet dédié, seules quelques présentations sont visibles sur le site de l'agence nationale de recherche en archéologie et sur le site de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Cette situation globale est plus que préoccupante et nécessiterait sans aucun doute un plan d'urgence regroupant tous les acteurs en lien avec la question patrimoniale.

Elle montre à tout le moins que la question patrimoniale en Algérie est complexe. En effet, en plus de ces « manquements » en termes de préservation, restauration, sécurité et valorisation *lato sensu*, il y a bien une problématique de l'oubli de ces sites par les populations locales. La valeur de ces documents de pierre est promue par les uns et rejetée par les autres, aussi « le problème posé en Algérie se résume dans un processus d'éloignement (par extraction) de la culture occidentale et en même temps de rapprochement au modèle arabe pure de toute intrusion étrangère. La problématique culturelle en Algérie se pose en termes de

---

<sup>23</sup> Le centre national de recherche en archéologie algérien : <http://cnra.dz/atlas/territoires-et-monuments-de-lantique-lambaesis/>. Consulté le 21/03/2020.

quête, à la recherche d'un modèle auquel elle aspire à s'identifier. Elle ne s'énonce pas en termes d'identité culturelle mais d'identification culturelle » (Fsian, 2011 : 6). La question identitaire dans le domaine du patrimoine algérien se manifeste « par une certaine position de repli qui s'est construite après des atteintes à l'intégrité algérienne. Tout se passe comme si, l'identité algérienne ne peut pas être consolidée par la valorisation d'un patrimoine culturel « hérité » d'un passé qui ne serait pas « algérien ». Celui-ci est perçu de façon statique comme un acquis. La question était donc celle d'un retour « aux sources hors du présent algérien » (Guerroudj, 2012 : 40)<sup>24</sup> qui se combine avec un certain mépris envers un patrimoine hérité selon Tewfik Guerroudj (2012 : §33). Pour lui, mépriser la valeur patrimoniale, c'est-à-dire culturelle, s'est d'abord manifesté contre ce patrimoine hérité. Il s'est ensuite « étendu aux investissements nouveaux, la construction cessant progressivement d'être considérée comme une occasion de faire de l'architecture ».

Ce serait sans doute une erreur de généraliser un manque d'intérêt des algériens envers leur patrimoine ; il existe « des citoyens qui considèrent que notre génération doit essayer de ne pas laisser un héritage dégradé, et qui agissent, au moins partiellement, en conséquence. Ils font notamment fonctionner quelques associations et arrivent parfois à mener des combats efficaces » (Guerroudj, 2012 : §45). Car contrairement à ce qu'on peut croire, cette société algérienne « a un besoin psychologique de laisser des traces dans l'histoire. Une des meilleures façons de le faire est de profiter de la construction comme d'une opportunité pour des réalisations durables et qualifiées qui, tout en satisfaisant des besoins directs, contribuent à structurer le cadre bâti, à fixer la mémoire » (Guerroudj, 2000 : 43). Cette mémoire concerne aussi les données numériques et cette dimension ouvre des questions aujourd'hui saillantes que nous ne ferons que poser dans cet article faute d'études empiriques plus avancées. En effet, le Dr Hussein Keshani coordinateur du programme « *Art History & Visual Culture* »<sup>25</sup> souligne que « les collections sont numérisées dans un cadre politique et qu'elles le sont presque exclusivement par les anciens États colonisateurs, que dire de l'influence de la colonisation sur l'écriture du récit historique qu'elles sous-tendent ? Il est d'autant plus inquiétant de mentionner, que la

---

<sup>24</sup> Guerroudj T., 2012, « La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie ». *Insaniyat* 12, p. 31-43. [En ligne], 31 octobre 2012 [consulté le 15 mars 2017]. Disponible sur : <http://insaniyat.revues.org/7892> ; DOI : 10.4000/insaniyat.7892.

<sup>25</sup> Faculty of Creative and Critical Studies à la British Columbia University.

colonisation du Moyen-Orient, de l'Asie centrale, du Sud et du Sud-Est, de l'Afrique ont laissé sur ces régions des empreintes culturelles encore aujourd'hui sensibles »<sup>26</sup>. Il n'est pas interdit de faire appel à l'expertise internationale « qui peut apporter une expertise et une expérience bienvenues. En revanche, il est absolument nécessaire que la législation interdise toute cession exclusive afin d'éviter que le pays ne soit dépossédé de son patrimoine numérique » (Saadoun, 2015 : §18).

Mais, il y a plus comme interrogations surtout pour penser le développement actuel d'une communication publique et territoriale. Que peut (ou va) faire une population sur un territoire donné quand elle est, elle-même prise dans une instrumentalisation de son histoire *a fortiori* quand il s'agit de celle de sociétés anciennes dont les « vestiges » sont le fruit d'une sédimentation dans le temps d'expériences urbaines et de pratiques sociales ? Le statuaire en est une belle illustration. Revenons un instant en France où déjà en 1792 face à la menace de détérioration/destruction des statues des rois dans Paris, l'assemblée législative décide de leur « enlèvement » des places et lieux publics (un décret étendra cette mesure à tout le territoire français). De la mutilation d'une main (volontaire ou accidentelle ?) en mai 2020 de la statue de Louis XVI à Louisville dans le Kentucky à la récente polémique autour du Palais de l'Élysée comme vestige du passé esclavagiste de la France, les documents de pierre résonnent bruyamment et les monuments expriment d'autres revendications ou permettent de rompre l'effacement d'un passé, d'un oubli ou d'un silence dans lequel les a figés (parfois) la fuite du temps. D'aucuns y voient des déconstructeurs d'une histoire voire d'une civilisation (à l'instar de la journaliste Sonia Mabrouk, le 17 août 2020 à la suite d'un article du *Huffingtonpost.fr* sur le déplacement – qualifié de déboulonnage – de la statue de Voltaire à Paris alors qu'il s'agirait d'un déplacement pour restauration) ou encore, ce qui n'est pas incompatible, une caractérisation de l'hystérisation du débat public selon Christian Delporte, professeur d'histoire contemporaine.

### 3. Patrimoine de Batna: un esprit des lieux *via* ses pierres

« Au touriste qui débarque en Algérie et qui tient à sortir des sentiers battus, on conseille le plus souvent une excursion dans les Aurès. On est sûr qu'il ne sera pas déçu. Car l'Aurès n'offre pas seulement un lot exceptionnel de paysages inattendus et grandioses : il représente, par constitution physique autant que par le caractère des habitants, une des

---

<sup>26</sup> <https://apam.hypotheses.org/1255>. Consulté le 05/08/2020.

régions les plus nettement individualisées de l’Afrique du Nord » (Hardy, 1950 :6). Et c’est à Batna, la capitale des Aurès et le berceau de la guerre de l’Indépendance que sa richesse patrimoniale nous offre des documents de pierre témoins de siècles d’invasions accompagnées de visions culturelles et culturelles très variées mais qui ont permis de créer les traces d’une diversité culturelle réputée mondialement. Des *numides* et *des romains* on passant par les *vandales* et les *byzantins* et ensuite celle *des arabes* et *ottomane* pour finir avec celle de la période de la *coloniale française* ; cette diversité lui offre un esprit de lieu cosmopolite. Car l’esprit de ces documents de pierre n’est pas que « la matérialité physique des sites et des monuments, elle recouvre aussi leur histoire, l’atmosphère qui y règne, les savoir-faire et les usages qui les ont forgés, les images et les émotions qu’ils suscitent, toutes valeurs immatérielles qui les composent »<sup>27</sup> (Prats, Thibaut, 2003 : 3).

Comment ces documents de pierre peuvent-ils participer à construire l’identité de cette société batnienne en crise d’identité qui cherche à créer sa propre histoire longtemps déstabilisée par la colonisation ? « Au cours des trente années qui ont suivi l’Indépendance apparaît comme remarquable, surtout eu égard à la fois aux transformations qu’elle a connues et aux dysfonctionnements qu’elle a générés. Des multiples dimensions impliquées par cette évolution, trop souvent, l’accent a été mis sur l’économique pendant longtemps, puis, plus récemment, sur le politique, notamment après les changements ayant conduit à l’émergence d’une scène politique pluraliste » (Beghoura, 2005 :123). Mais, la culture et, en l’occurrence, le patrimoine sont les oubliés de ces changements alors qu’ils pourraient être le socle de l’esprit d’être un « batnien ». Et « plutôt que de séparer l’esprit et le lieu, l’immatériel et le matériel, et de les mettre en opposition, nous invitons les participants à explorer les manières dont les deux sont unis dans une étroite interaction, l’un se construisant par rapport à l’autre. L’esprit construit le lieu et, en même temps, le lieu investit et structure l’esprit » (Turgeon, 2008 :3)<sup>28</sup>. Aussi, il faut lier l’esprit du passé avec le sentiment du présent et l’espoir du futur

---

<sup>27</sup> Prats., M, Thibault., J-P. 2003. «Qu’est-ce que l’esprit d’un lieu ». [consulté le 16 novembre 2020]. Disponible sur : <https://www.icomos.org/victoriafalls2003/papers/A1-4%20-%20Prats%20-%20Thibault.pdf>

<sup>28</sup> Turgeon., L. 2008. « L’esprit du lieu : entre le matériel et l’immatériel ». [consulté le 16 novembre 2020]. Disponible sur : [https://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/papers\\_ouverture/inaugural-Turgeon.pdf](https://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/papers_ouverture/inaugural-Turgeon.pdf)

de ces documents de pierre qui permettent « la survie de l'identité culturelle nationale et sa résilience aux défis de la mondialisation sont possibles, mais selon des conditions qui incluent la prise de conscience de la valeur du patrimoine culturel et le travail de revitalisation. En fait, notre héritage n'est rien de plus qu'une force latente dans laquelle nous pouvons envoyer la vie, le mouvement, le renouveau et le développement pour relever les défis et servir nos problèmes de nation arabe et islamique » (Benamar, 2019 :148).

Batna renferme un potentiel patrimonial important, mais ce potentiel est menacé. Cela se traduit par la sous-exploitation des ressources et par l'insuffisance des actions de conservation et de valorisation des ressources locales, et d'une faible communication des instances publiques et territoriales envers ce patrimoine, ce qui constitue davantage de difficulté de valorisation. L'importance de la préservation de ces témoins en pierre réside dans les objectifs que ce patrimoine représente et doit l'être pour la société batnienne mais aussi algérienne. « Préserver le patrimoine culturel et sa dimension culturelle, c'est le préserver pour la mémoire et l'identité de l'homme et de la société [...] la colline du Tassili, le site de Timgad représentent l'identité du peuple algérien » (Kahlaf, 2010 :§34)<sup>29</sup>.

Car, cette société batnienne « a un besoin psychologique de laisser des traces dans l'histoire. Une des meilleures façons de le faire est de profiter de la construction comme d'une opportunité pour des réalisations durables et qualifiées qui, tout en satisfaisant des besoins directs, contribuent à structurer le cadre bâti, à fixer la mémoire » (Guerroudj, 2000 : 43).

## Conclusion

Connaissez-vous la wilaya de Batna, son histoire, ses monuments ? Si telle pourrait être la (simple) question d'un guide local à des touristes locaux ou internationaux, elle revêt également aujourd'hui ce caractère polémique posé *supra*. Aussi est-il stimulant de la (re)poser dans ces termes aux chercheurs en sciences humaines et sociales et, plus particulièrement, à ceux en sciences de l'information et de la communication pour lesquels Daniel Bournoux dans son recueil de textes essentiels (1993 : 542 à 551) avait reproduit de beaux extraits dont celui tiré du déjà cité *Notre-Dame de Paris* (1831, livre 5<sup>ème</sup> chap II, Victor

---

<sup>29</sup> [http://www.diwanalarab.com/spip.php?page=article&id\\_article=23512](http://www.diwanalarab.com/spip.php?page=article&id_article=23512).

Consulté le 15/11/2020.

Hugo (1802-1885) : « C'était pressentiment que la pensée humaine en changeant de forme allait changer de mode d'expression, que l'idée capitale de chaque génération ne s'écrirait plus avec la même matière et de la même façon, que le livre de pierre, si solide et si durable, allait faire place au livre de papier, plus solide et plus durable encore. Sous ce rapport, la vague formule de l'archidiacre avait un second sens ; elle signifiait qu'un art allait détrôner un autre art. Elle voulait dire : L'imprimerie tuera l'architecture. En effet, depuis l'origine des choses jusqu'au quinzième siècle de l'ère chrétienne inclusivement, l'architecture est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement soit comme force, soit comme intelligence [...] L'architecture commença comme toute écriture. Elle fut d'abord alphabet. On plantait une pierre debout, et c'était une lettre, et chaque lettre était un hiéroglyphe ». En ce sens, le document de pierre est devenu trace mais aussi forme et intention de communication. Ce que développe Hafida Boulekbache (2014 : 197) lorsqu'elle « interroge certains fondements théoriques et pratiques de la trace architecturale ; [et] privilégie une approche "philosophique" qui définirait l'architecture comme une empreinte sur l'espace. Cette réflexion tente de saisir ce qui serait à même de fonder une "trace architecturale" permettant de construire l'intelligible à partir du sensible et de générer un mouvement de la pensée dans l'édification du marquage urbain ».

Entre trace et sensible, entre théâtre antique, mausolée et/ou cathédrale « les œuvres d'art sont aussi irremplaçables que la mèche de cheveux d'une certaine personne. C'est aussi le cas du patrimoine culturel et la raison pour laquelle il est préservé. L'œuvre d'art et le patrimoine sont des accès matériels à ce qui sinon serait perdu » (Pouivet, 2018 : §12)<sup>30</sup>. Nous avons essayé de montrer à quel point la valorisation, *via* une communication publique et territoriale, est indispensable à la survie d'un patrimoine architectural et, avec elle, l'importance de la numérisation de ces documents de pierre grâce aux technologies numériques qui pourraient mettre en valeur l'histoire souvent invisible du patrimoine bâti comme redonner par l'image multidimensionnelle cette sensation d'identique.

Les résultats de notre exploration des sites et monuments classés de Batna nous ont permis de montrer que cette démarche est encore balbutiante en raison, notamment, de conflits d'intérêt entre différents

---

<sup>30</sup> Pouivet., R. 2018. « Pourquoi conserver les œuvres d'art et le patrimoine ? ». *Nouvelle revue d'esthétique*, 21(1), pp 109-119, [consulté le 10 août 2019]. Disponible sur : doi:10.3917/nre.021.0109.

acteurs, de contraintes du contexte sociopolitique où la valorisation du patrimoine n'est tout simplement pas une priorité des acteurs politiques. Sans doute, le processus de valorisation de ces documents de pierre devrait d'abord passer par une mise en valeur physique du site et une conservation numérique privilégiant la photographie archéologique. Comme nous l'avons pu le voir (Hannachi, 2020), des initiatives de conservation et de documentation numérique peuvent être proposées afin de préserver cette richesse. De plus, il est nécessaire que le travail entre les acteurs de l'État et ceux de la société civile soit coordonné et complémentaire, ceci peut se réaliser en faisant appel aux expériences nationales ou internationales tout en gardant une « souveraineté locale » sur ces chantiers et projets. Enfin, il faut une véritable politique de conservation et de valorisation tout en respectant les spécificités culturelles et économiques locales.

Les histoires de pierre que raconte le patrimoine bâti de Batna, reine des Aurès, constitue à la fois un témoignage vivant de l'histoire de la région, mais aussi un élément central dans la construction identitaire locale et nationale, témoignage et trace d'une diversité culturelle et civilisationnelle à travers le temps ; témoignage et trace peut-être d'un esprit d'un lieu dans ces sites et monuments de Batna, un esprit qui « ne peut se connaître dans ses œuvres que si, de quelque manière, il s'y reconnaît » (Lacroix, cité par Durand, 1984 : 125).

## Références

- Ait Heda A. ; Meyer V., (2016). *La valorisation des patrimoines, authenticité et communication*, Souss, Souss impression édition.

- Baghli. S-A., (1978). « Aspects de la politique culturelle de l'Algérie » *via* :  
[https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000029007\\_fre/PDF/029007fre\\_o.pdf.multi](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000029007_fre/PDF/029007fre_o.pdf.multi)

- Betrouni M., (2004), *Politique algérienne en matière de patrimoine*. Communication présentée à l'atelier Euromaghrébin de l'UNESCO, l'archéologie préventive. Alger, *via*  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001425/142598f.pdf>.

- Benamar I., (2019). *The role of cultural inheritance in establishing the national identity of the Algerian individual in the era of globalization*. *Revue génération des sciences humaines et sociales*, 51. *via* :  
<https://jilrc.com/?s=The+role+of+cultural+inheritance+in+establishing+the+national+identity+of+the+Algerian+individual+in+the+era+of+globalization>.

- Beghoura Z., (2005). *Identité et histoire: Une approche philosophique*. *Le Télémaque*, 27(1), pp 121-132. [consulté le 20 juillet 2019]. *Via*: doi:10.3917/tele.027.0121.

- Benamar I., (2019). *The role of cultural inheritance in establishing the national identity of the Algerian individual in the era of globalization*. *Revue génération des sciences humaines et sociales*, 51. [consulté le 15 novembre 2019]. Disponible sur :  
<https://jilrc.com/?s=The+role+of+cultural+inheritance+in+establishing+the+national+identity+of+the+Algerian+individual+in+the+era+of+globalization>.

- Bougnoux, D., (1993). *Sciences de l'Information et de la Communication (textes essentiels)*, Paris, Larousse.

- Boulekbache, H., (2014). « Traces architecturales et communication », pp. 197-206, *in* : V. Meyer, N. Smati, dirs, *Maghreb et territoires en communication*, numéro spécial 61/62, *Revue tunisienne de communication*.

- Cayla N. ; Hoblea F. ; Biot F. ; Delamette F. ; Guyomard M., (2012). « De l'invisibilité des géomorphosites à la révélation géopatrimoniale », *Géocarrefour*, 87, pp 3-4, disponible sur : DOI : 10.4000/geocarrefour.8817.

- Dekoumi D. ; Bouznda-Ouahib T., (2009). *Législation algérienne et gestion du patrimoine*, disponible sur : [http://www.alger-culture.com/pdf.php?type=A&item\\_id=599](http://www.alger-culture.com/pdf.php?type=A&item_id=599).

- Direction du Tourisme Batna, (2017). *Batna Tourisme, la reine des Aurès*, Batna, EL-Nahkla.

- Durand G., (1984). *L'imagination symbolique*, Paris, Presses universitaires de France, 1<sup>ère</sup> édition, 1964.

- Guerroudj T., (2012). « La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie ». *Insaniyat 12*, pp. 31-43, disponible sur : <http://insaniyat.revues.org/7892>; DOI : 10.4000/insaniyat.7892.

- Hadjadj S., (2005). « Les impasses de l'action culturelle en Algérie ». *La pensée de midi*, 16(3), pp. 59-64, via <https://www.cairn.info/revue-la-pensee-de-midi-2005-3-page-59.htm>.

- Hannachi F., (2020). *Communication publique et territoriale et valorisation des patrimoines algériens. Le cas de Batna*, thèse en sciences de l'information et de la communication en cotutelle internationale université Côte d'Azur/université Badji Mokhtar Annaba sous la direction de Vincent Meyer et Lamia Moumen.

- Mazouz F., (2015). « Le renouvellement du patrimoine bâti vétuste en Algérie. Le cas du centre-ville d'Oran ». *Droit et société* 1 (89), pp. 151-170, via <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2015-1-page-151.htm>.

- Ouagueni Y., « La politique de sauvegarde et ses outils », via <http://www.planum.net/download/algeri-ouagueni-pdf>.

- Pouivet R., (2018). « Pourquoi conserver les œuvres d'art et le patrimoine ? ». *Nouvelle revue d'esthétique*, 21(1), pp 109-119, disponible sur : doi:10.3917/nre.021.0109.

- Poulot D., (1992). « Le patrimoine universel : un modèle culturel français ». In: « Pour une histoire culturelle du contemporain ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39 (1), pp. 29-55, via <https://doi.org/10.3406/rhmc.1992.1619>

- Prats M. ; Thibault. J-P., (2003). «Qu'est-ce que l'esprit d'un lieu ». [consulté le 16 novembre 2020]. via : <https://www.icomos.org/victoriafalls2003/papers/A1-4%20-%20Prats%20-%20Thibault.pdf>

- Saadoun M., (2015). « Le patrimoine culturel numérisé au regard du droit », 28, via <https://patmagh.hypotheses.org/155>.

- Turgeon L., (2008). « L'esprit du lieu : entre le matériel et l'immatériel ». [consulté le 16 novembre 2020]. via : [https://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/papers\\_ouverture/inaugural-Turgeon.pdf](https://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/papers_ouverture/inaugural-Turgeon.pdf)

- Zedem R., (2014). Contribution pour une mise en œuvre des plans permanents de sauvegarde des ensembles urbains ou ruraux d'intérêt historique ou architectural », via <http://openarchive.icomos.org/1401/8/zadem%20rachida.pdf>.

- Zeioua-Bernia H., (2014). « Biens culturels algériens et leur inscription sur la liste du patrimoine mondiale : pour quels démarche et critères de sélection ? » *Laturbe*. 2, Valencia, via : [http://www.laturbe.info/art/2\\_2014\\_BECHAM.pd](http://www.laturbe.info/art/2_2014_BECHAM.pd).